ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité sociale

Question écrite n° 96785

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les négociations relatives à la convention bilatérale de sécurité sociale entre le France et la Russie. Les conventions bilatérales de sécurité sociale ont pour objet de coordonner les législations de sécurité sociale des deux États afin de garantir les droits sociaux des personnes en situation de mobilité. Ainsi, en 2012, la France et la Russie auraient ouvert la négociation d'une telle convention. Il souhaiterait connaître l'état d'avancement de ces négociations.

Données clés

Auteur : M. Thierry Mariani
Circonscription : Français établis hors de France (11e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 96785
Rubrique : Français de l'étranger
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 juin 2016, page 5651
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)